juristudiant
forum des étudiants en droit

# La faute personnelle et l'action récursoire de l'administration

Par **Markl**, le **31/03/2012** à **13:43**

Bonjour à tous! Je suis en L2 de droit et j'ai une dissertation de droit administratif concernant "la faute personnelle et l'action récursoire de l'administration". Cependant, j'ai l'impression que le sujet est trop vaste, je n'arrive donc pas à selectionner les idées importantes. J'avais pensé à la problématique suivante et ce plan:
La faute personelle d'un agent peut elle engager une action récursoire de l'administration?

I. La faute personnelle d'un agent engage sa seule résponsabilitée

A. Distinction entre la faute de service et la faute personnelle.

B. L'admission du cumuls de responsabiliée

II. Possibilitée pour l'administratidon d'une action récursoire devant le juge administratif lorsque l'agent a commis une faute personnelle.

A. ?
B. ?

Il ne s'agit que d'un brouillon. Pourriez vous m'aider à bien saisir les notions afin que je fasse un plan correct svp? Merci!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés